

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/06/2024 - 3461 - 1993 B 00060 - 390 293 736 - A.M. MOTORACING

931360

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL A.M. MOTO RACING		167 avenue MAJOR GENERAL VANIER	
SIRET	3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6	10000 TROYES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
167 avenue GENERAL VANIER			
10000 TROYES		2413461	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Commerce et réparation de motocycles	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	20 990	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.	
---	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS SERVICE CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE			
77 ANATOLE FRANCE 10000 TROYES			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACINGDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 167 avenue GENERAL VANIER 10000 TROYESDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2023

				Exercice N clos le, 31/12/2023					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	18 095	AQ	14 413		3 682
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	26 450	AS	26 450		
		Autres immobilisations corporelles		AT	106 191	AU	104 864		1 326
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	4 779	BI			4 779
TOTAL (II)				BJ	155 517	BK	145 728		9 788
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	335 358	BU			335 358
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 359	BY			1 359
		Autres créances (3)		BZ	12 685	CA			12 685
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
		Disponibilités		CF	63 599	CG			63 599
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	413 002	CK			413 002		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	568 520	IA	145 728		422 791		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.M. MOTO RACING		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	86 623
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	19 661
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	115 084
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	38 899
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 126
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	240 955
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 725
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	307 706	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	422 791	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	290 001
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 124 150	FB		FC	1 124 150				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF					
		FG	183 523	FH		FI	183 523				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 307 673	FK		FL	1 307 673				
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	7 804				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 678				
	Autres produits (1) (11)					FQ	92				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 317 248			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	950 525				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(20 259)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	182				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	154 288				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 551				
	Salaires et traitements*					FY	132 741				
	Charges sociales (10)					FZ	56 881				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*					GA	2 128			
							GB				
							GC				
							GD				
		Autres charges (12)					GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 286 040				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	31 208				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	50				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 954				
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	7 954				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 904)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 304				

Désignation de l'entreprise		SARL A. M. MOTO RACING		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	495		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	495		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(495)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 148		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 317 298		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 297 637		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	19 661		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 678	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	26 829	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 19 343					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6 3 802	obligatoires	A9 23 027	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				495			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACING										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	18 095	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	26 450	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	40 825	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	62 110	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 255	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	150 737	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 779	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	4 779	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	155 517	0H		0J		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
				2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	18 095	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	26 450	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	40 825	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	62 110	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 255	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	150 737	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	4 779	2G	
	TOTAL IV			13		NJ		NK	4 779	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K		0L	155 517	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [[col. 1 – col. 2] – col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.M. MOTO RACING</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	13 185	PW	1 227	PX		PY	14 413		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 450	QA		QB		QC	26 450		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	39 823	QE	287	QF		QG	40 110		
	Matériel de transport	QH	62 108	QI	2	QJ		QK	62 110		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 031	QM	611	QN		QO	2 643		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	143 600	QV	2 128	QW		QX	145 728		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	143 600	ØP	2 128	ØQ		ØR	145 728		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4				
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				NO		
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACINGNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	4 779	UV		UW	4 779				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	1 359		1 359						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	66		66						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	112		112						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	12 506		12 506						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	18 824	VU	14 044	VV	4 779				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	38 899		21 193		17 705					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	240 955		240 955							
Personnel et comptes rattachés			8C	9 525		9 525							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	5 747		5 747							
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	3 148		3 148							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 169		7 169							
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	134		134							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	2 126		2 126							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	307 706	VZ	290 001		17 705					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 513	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	19 661	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	495	
	Amendes et pénalités		WJ	495	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	3 148	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
						WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						TOTAL I	WR	23 304	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
							WH		
							WP		
							WW		
							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A				XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 series A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	23 304		
							XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	2 314	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	20 990	XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.M. MOTO RACING			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2 314
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	2 314
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			ligne WI	
			ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.M. MOTO RACING</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	15 610				ZD	15 610			
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE				
									ZF				
	TOTAL I			ØF	15 610				ZG				
										TOTAL II		ZH	15 610
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)							YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	22 245				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)							XQ	40 183				
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	4 750				
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)							ST	87 109				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	154 288				
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 767				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)							9Z	6 784				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	9 551				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	232 667				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	180 762				
DIVERS	— Montant brut des salaires *							ØB	96 449				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH					
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
					⑩			
⑦			⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
1. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SARL A.M. MOTO RACING

Néant
☒

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SARL A.M. MOTO RACING		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	4	
Dont apprentis	YF	1	
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 307 673	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 307 673	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	92	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	7 804	
Variation positive des stocks	OD	20 259	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 678	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	29 834	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	993 983	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	70 975	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 064 958	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	272 549
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	272 549	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 307 673	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 2 3

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.M. MOTO RACING

ADRESSE (voie) 167 avenue GENERAL VANIER

CODE POSTAL 10000

VILLE TROYES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille ARCHIMBAUD Prénom(s) ERIC
Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 03051964 N° Département 51 Commune VITRY LE FRANÇOIS Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie rue DU PRESBYTERE
Code Postal 10150 Commune LUYERES Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 3 9 0 2 9 3 7 3 6 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.M. MOTO RACING

ADRESSE (voie) 167 avenue GENERAL VANIER

CODE POSTAL 10000 VILLE TROYES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				-13 186
Constructions	18 096	14 413	3 683	18 096
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 451	26 451		
Autres immobilisations corporelles	106 191	104 865	1 326	2 228
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 780		4 780	4 780
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 518	145 729	9 789	11 918
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	335 358		335 358	315 098
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 360		1 360	24 394
Autres créances	12 685		12 685	78 942
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 600		63 600	29 456
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	413 002		413 002	447 891
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	568 520	145 729	422 791	459 808
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	86 623	71 013
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 661	15 611
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	115 085	95 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 899	69 412
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 126	2 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 956	270 055
Dettes fiscales et sociales	25 725	22 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	307 707	364 385
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	422 791	459 808
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 706	364 385
(1) Dont à moins d'un an (a)	290 001	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
281200 - AMORT.AGENC.AMEN.TERRA				-13 185,59
				-13 185,59
Constructions				
213500 - INSTALLATIONS GENERALES	18 095,90		18 095,90	18 095,90
281350 - AMORT.AGENC.CONSTRUCT.		14 413,17	-14 413,17	
	18 095,90	14 413,17	3 682,73	18 095,90
Installations techniques, matériel et outillage				
215000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	26 450,93		26 450,93	26 450,93
281500 - AMORT.MATERIEL&OUTILLAG		26 450,93	-26 450,93	-26 450,92
	26 450,93	26 450,93		0,01
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTAL./AGENC.DIVERS	40 825,40		40 825,40	40 825,40
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	62 110,62		62 110,62	62 110,62
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	3 255,13		3 255,13	3 255,13
281810 - AMORT.AG.CONS.DIVERSES		40 110,86	-40 110,86	-39 823,56
281820 - AMORT.MATERIEL DE TRANS		62 110,62	-62 110,62	-62 108,46
281831 - AMORT.MATERIEL INFORMAT		2 643,36	-2 643,36	-2 031,58
	106 191,15	104 864,84	1 326,31	2 227,55
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENT	4 779,85		4 779,85	4 779,85
	4 779,85		4 779,85	4 779,85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 517,83	145 728,94	9 788,89	11 917,72
Stocks				
Marchandises				
371010 - STOCK MOTOS NEUVES	211 977,00		211 977,00	124 924,50
371020 - STOCK PIECES ACCESSOIRE	114 491,00		114 491,00	182 173,98
371030 - STOCK MOTOS OCCASIONS	8 890,00		8 890,00	8 000,00
	335 358,00		335 358,00	315 098,48
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	1 359,75		1 359,75	24 393,72
	1 359,75		1 359,75	24 393,72
Fournisseurs débiteurs				
401000 - FOURNISSEURS				64 831,62
409800 - AVOIR NON RECU	12 506,39		12 506,39	6 631,68
	12 506,39		12 506,39	71 463,30
Personnel				
437700 - C.N.R.O.	66,00		66,00	
	66,00		66,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA DEDUCT.S/IMMO.	0,49		0,49	0,49
445700 - TVA COLLECTEE				7 365,99
445860 - TVA S/FACT.NON PARVENUE	112,27		112,27	112,27
	112,76		112,76	7 478,75
Divers				
Disponibilités				
512005 - BANQUE POPULAIRE	58 176,76		58 176,76	24 290,37

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
530000 - CAISSE	5 422,76		5 422,76	5 165,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	63 599,52		63 599,52	29 456,25
COMPTES DE REGULARISATION	413 002,42		413 002,42	447 890,50
TOTAL ACTIF	568 520,25	145 728,94	422 791,31	459 808,22

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL	8 000,00	8 000,00
Réserve légale	8 000,00	8 000,00
106100 - RESERVES LEGALES	800,00	800,00
Autres réserves	800,00	800,00
106800 - AUTRES RESERVES	86 623,46	71 012,85
Résultat de l'exercice	86 623,46	71 012,85
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 661,13	15 610,61
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	115 084,59	95 423,46
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164120 - PRET VIAXEL CC	19 710,26	25 611,32
164211 - PRET BPALC PGE	16 818,08	29 331,85
164220 - EMPRUNT BNP Nø2	2 370,93	14 469,27
	38 899,27	69 412,44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	38 899,27	69 412,44
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - CCT ARCHIMBAUD ERIC	2 126,15	2 126,15
	2 126,15	2 126,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	240 271,95	269 371,23
408000 - FRS : FACT. NON PARVENUES	684,00	684,00
	240 955,95	270 055,23
<i>Personnel</i>		
428200 - CONGES A PAYER	9 525,61	8 233,96
	9 525,61	8 233,96
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - URSSAF	2 175,00	1 732,00
437200 - RETRAITE SALARIES	1 291,00	4 676,24
438600 - ORG.SOC. CHARGES A PAYER	2 281,38	1 972,03
	5 747,38	8 380,27
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	3 148,00	3 148,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445500 - TVA A DECAISSER	5 107,00	5 030,00
445600 - TVA DEDUCT.S/ACHATS	2 050,75	525,99
445700 - TVA COLLECTEE	11,82	
	7 169,57	5 555,99
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442000 - ETATS IMPÔTS ET TAXES		458,43
443000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	82,40	117,00
448600 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	52,39	45,29
	134,79	620,72
Dettes fiscales et sociales	25 725,35	22 790,94
TOTAL DETTES	307 706,72	364 384,76

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
TOTAL PASSIF	422 791,31	459 808,22

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 124 151	947 006
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	183 523	126 967
Chiffre d'affaires net	1 307 674	1 073 974
<i>Dont à l'exportation</i>		124
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 804	8 106
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 678	
Autres produits	92	332
Total I	1 317 249	1 082 411
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	950 526	840 850
Variations de stock	-20 260	-127 625
Achats de matières premières et autres approvisionnements	182	75
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	154 289	128 460
Impôts, taxes et versements assimilés	9 552	8 345
Salaires et traitements	132 742	114 699
Charges sociales	56 881	48 832
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 129	9 456
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	1 286 041	1 023 090
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	31 208	59 321
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50	367
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	50	367
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 954	7 246
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	7 954	7 246
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 904	-6 880
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 304	52 442

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	495	36 831
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	495	36 831
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-495	-36 831
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 148	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 317 299	1 082 778
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 297 638	1 067 168
BENEFICE OU PERTE	19 661	15 611
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707110 - VENTES MOTOS SUZUKI	167 000,45	12,77	136 140,18	12,68	30 860,27	22,67
707120 - VENTES MOTOS KAWASAKI	378 764,43	28,96	342 281,32	31,87	36 483,11	10,66
707130 - VENTES MOTOS RIEJU	14 885,01	1,14	24 274,19	2,26	-9 389,18	-38,68
707161 - PRODUITS ANNEXES	1 515,04	0,12	3 508,97	0,33	-1 993,93	-56,82
707200 - VENTES PIECES ACCESSOIR			116 025,83	10,80	-116 025,83	-100,00
707210 - VENTE PNEUMATIQUES	64 001,07	4,89	49 333,72	4,59	14 667,35	29,73
707220 - VENTE HUILE	46 477,29	3,55	33 185,94	3,09	13 291,35	40,05
707230 - VENTE PIECES SUZUKI	79 197,31	6,06	56 413,91	5,25	22 783,40	40,39
707232 - VENTE PIECES KAWASAKI	89 844,07	6,87	76 416,83	7,12	13 427,24	17,57
707233 - VENTES PIECES RIEJU	331,35	0,03	511,81	0,05	-180,46	-35,26
707240 - VENTE PIECES AUTRES MAR	55 940,92	4,28	51 615,72	4,81	4 325,20	8,38
707250 - VENTE ACCESS DIVERS			14 829,18	1,38	-14 829,18	-100,00
707251 - VENTES ACCESSOIRES MOT	67 741,93	5,18			67 741,93	
707252 - VENETES ACCESSOIRES MO	74 179,00	5,67			74 179,00	
707260 - VENTE CASQUES	31 873,92	2,44	23 674,38	2,20	8 199,54	34,63
707300 - VENTES OCCASIONS	52 399,00	4,01	18 670,40	1,74	33 728,60	180,65
707900 - VENTES DE MARCH. EXPOR			124,00	0,01	-124,00	-100,00
	1 124 150,79	85,97	947 006,38	88,18	177 144,41	18,71
Production vendue						
706100 - MAIN OEUVRE FACTUREE	103 310,11	7,90	77 330,12	7,20	25 979,99	33,60
708200 - COMMISSIONS & COURTAGE	6 705,84	0,51	4 905,52	0,46	1 800,32	36,70
708210 - COMMISSIONS RECUES	36 514,02	2,79	18 601,61	1,73	17 912,41	96,29
708211 - PRIME IMMAT KAWASAKI	9 747,69	0,75	2 704,84	0,25	7 042,85	260,38
708230 - PRIME IMMAT SUZUKI	2 846,80	0,22	3 529,43	0,33	-682,63	-19,34
708534 - VW ET IMMATRICULATION	24 398,64	1,87	19 895,79	1,85	4 502,85	22,63
	183 523,10	14,03	126 967,31	11,82	56 555,79	44,54
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	7 804,31	0,60	8 105,68	0,75	-301,37	-3,72
	7 804,31	0,60	8 105,68	0,75	-301,37	-3,72
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	92,34	0,01	331,99	0,03	-239,65	-72,19
791000 - TRANSF.CHGES EXPLOITATI	1 678,18	0,13			1 678,18	
	1 770,52	0,14	331,99	0,03	1 438,53	433,31
Total	1 317 248,72	100,73	1 082 411,36	100,79	234 837,36	21,70
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607110 - ACHATS MOTOS SUZUKI	179 009,16	13,69	121 220,38	11,29	57 788,78	47,67
607120 - MOTOS OCCAS	39 384,05	3,01	25 650,00	2,39	13 734,05	53,54
607140 - ACHATS MOTOS KAWASAKI	412 409,72	31,54	353 437,07	32,91	58 972,65	16,69
607190 - ACHATS MOTOS AUTRES	2 779,33	0,21			2 779,33	
607220 - ACHAT PNEUMATIQUES	48 512,56	3,71	49 365,76	4,60	-853,20	-1,73
607230 - ACHAT HUILE	16 534,05	1,26	23 629,37	2,20	-7 095,32	-30,03
607240 - ACHAT PIECES SUZUKI	51 415,68	3,93	37 562,12	3,50	13 853,56	36,88
607242 - AHATS PIECES KAWASAKI	61 895,20	4,73	49 242,82	4,59	12 652,38	25,69
607243 - ACHATS PIECES RIEJU	265,49	0,02	434,02	0,04	-168,53	-38,83
607250 - ACHAT PIECES AUTRES	7 694,70	0,59	8 705,03	0,81	-1 010,33	-11,61
607260 - ACHAT ACCESSOIRES DIVER	88 172,70	6,74	90 574,37	8,43	-2 401,67	-2,65
607270 - ACHAT CASQUES	13 287,35	1,02	30 529,09	2,84	-17 241,74	-56,48

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
607900 - ACHAT EXPORT	24 862,78	1,90	28 158,06	2,62	-3 295,28	-11,70
607901 - ACHATS MOTOS NEUVES RIE	4 303,00	0,33	31 704,39	2,95	-27 401,39	-86,43
609700 - RRR OBTENUS/ACHATS Mses			-9 362,98	-0,87	9 362,98	-100,00
	950 525,77	72,69	840 849,50	78,29	109 676,27	13,04
Variation de stock (m/ses)						
603710 - VAR STOCK MOTOS NEUVES	-87 052,50	-6,66	-79 556,50	-7,41	-7 496,00	9,42
603720 - VAR STOCK PIECES ACCESS	67 682,98	5,18	-43 868,98	-4,08	111 551,96	-254,28
603730 - VAR STOCK MOTOS OCCASI	-890,00	-0,07	-4 200,00	-0,39	3 310,00	-78,81
	-20 259,52	-1,55	-127 625,48	-11,88	107 365,96	-84,13
Achats de m.p & aut.approv.						
602200 - ACHATS FOURNITURES CON	182,04	0,01	75,27	0,01	106,77	141,85
	182,04	0,01	75,27	0,01	106,77	141,85
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604000 - ETUDES ET PRESTATIONS	22 245,01	1,70	19 235,10	1,79	3 009,91	15,65
606000 - MAT ET FOURNI NON STOCK	3 015,88	0,23			3 015,88	
606110 - FOURN. ELECTRICITE	4 048,03	0,31	4 192,49	0,39	-144,46	-3,45
606140 - FOURN. CARBURANT	4 421,14	0,34	4 318,74	0,40	102,40	2,37
606226 - FORFAIT ACCESS			2 513,56	0,23	-2 513,56	-100,00
606230 - FOURN. ATELIER	3 877,14	0,30	4 284,11	0,40	-406,97	-9,50
606240 - FOURN. DE MAGASIN	1 392,02	0,11	1 111,67	0,10	280,35	25,22
606260 - FOURN. EMBALLAGES	2 572,90	0,20			2 572,90	
606400 - FOURN. ADMINISTRATIVES	1 703,16	0,13	374,87	0,03	1 328,29	354,33
613000 - LOCATIONS	30 480,00	2,33	30 480,00	2,84		
613500 - LOCATIONS MOBILIERES	9 558,32	0,73	5 391,40	0,50	4 166,92	77,29
614000 - CHARGES LOCATIVES	145,03	0,01	105,49	0,01	39,54	37,48
615510 - ENTRETIEN MAT. TECHNIQUE	2 170,23	0,17			2 170,23	
615600 - MAINTENANCE			2 379,32	0,22	-2 379,32	-100,00
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	5 658,75	0,43	6 858,00	0,64	-1 199,25	-17,49
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	4 608,70	0,35	354,50	0,03	4 254,20	NS
618200 - COTISATIONS INSCRIPTIONS	1 125,00	0,09	675,00	0,06	450,00	66,67
622600 - HONORAIRES	4 700,00	0,36	4 692,86	0,44	7,14	0,15
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEU	50,90		4,86		46,04	947,33
623000 - PUBLICITE	2 977,00	0,23	2 815,00	0,26	162,00	5,75
623200 - SPONSORING	1 250,00	0,10	800,00	0,07	450,00	56,25
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS	2 810,00	0,21			2 810,00	
623800 - POURBOIRES DONS COURAN	100,00	0,01	40,00		60,00	150,00
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS	10 745,03	0,82	10 619,55	0,99	125,48	1,18
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 710,04	0,13	777,81	0,07	932,23	119,85
626000 - FRAIS POSTAUX	472,56	0,04	640,28	0,06	-167,72	-26,19
626100 - FRAIS TELECOMMUNICATION	1 840,78	0,14	1 622,19	0,15	218,59	13,47
626300 - FRAIS IMMATRICULATION	24 099,52	1,84	21 131,20	1,97	2 968,32	14,05
627000 - SERVICES BANCAIRES	254,92	0,02	588,32	0,05	-333,40	-56,67
627200 - COMMISSIONS EMPRUNTS	6 256,76	0,48	2 453,24	0,23	3 803,52	155,04
	154 288,82	11,80	128 459,56	11,96	25 829,26	20,11
Total	1 084 737,11	82,95	841 758,85	78,38	242 978,26	28,87
MARGE SUR M/SES & MAT	232 511,61	17,78	240 652,51	22,41	-8 140,90	-3,38
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631300 - TAXE FORMATION CONTINUE	537,10	0,04	360,58	0,03	176,52	48,95

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	2 767,00	0,21			2 767,00	
635120 - TAXES FONCIERES	4 639,00	0,35	4 009,00	0,37	630,00	15,71
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX	130,00	0,01	2 522,00	0,23	-2 392,00	-94,85
635800 - AUTRES DROITS	1 478,76	0,11	1 453,01	0,14	25,75	1,77
	9 551,86	0,73	8 344,59	0,78	1 207,27	14,47
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	96 449,89	7,38	76 405,36	7,11	20 044,53	26,23
641200 - CONGES PAYES	1 291,65	0,10	-3 901,35	-0,36	5 193,00	-133,11
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER			6 695,34	0,62	-6 695,34	-100,00
644000 - REMUN. TRAVAIL EXPLOITAN	35 000,00	2,68	35 500,00	3,31	-500,00	-1,41
	132 741,54	10,15	114 699,35	10,68	18 042,19	15,73
Charges sociales						
645100 - COT URSSAF	14 385,40	1,10	12 373,08	1,15	2 012,32	16,26
645200 - COT MUTUELLES	1 469,08	0,11			1 469,08	
645300 - COT RETRAITE	10 702,29	0,82	6 066,54	0,56	4 635,75	76,42
645500 - RETRAITE APRIL	2 700,00	0,21	2 700,00	0,25		
646000 - COT URSSAF EXPLOITANT	21 645,00	1,66	20 582,00	1,92	1 063,00	5,16
646300 - GAN ASS.VIE	1 382,04	0,11	1 329,23	0,12	52,81	3,97
646400 - MADELIN ERIC	3 802,38	0,29	3 615,00	0,34	187,38	5,18
646600 - GAN Santé			1 720,80	0,16	-1 720,80	-100,00
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	295,00	0,02	445,00	0,04	-150,00	-33,71
648000 - AUTRES CHARGES DE PERS.	500,00	0,04			500,00	
	56 881,19	4,35	48 831,65	4,55	8 049,54	16,48
Amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	2 128,82	0,16	9 455,62	0,88	-7 326,80	-77,49
	2 128,82	0,16	9 455,62	0,88	-7 326,80	-77,49
Autres charges						
Total	201 303,41	15,39	181 331,21	16,88	19 972,20	11,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 208,20	2,39	59 321,30	5,52	-28 113,10	-47,39
Produits financiers						
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	50,18		366,86	0,03	-316,68	-86,32
	50,18		366,86	0,03	-316,68	-86,32
Charges financières						
661160 - INTERETS EMPRUNTS &DETT	5 556,25	0,42	2 343,06	0,22	3 213,19	137,14
661600 - INTERETS BANCAIRES &S/ES	2 398,00	0,18	4 903,37	0,46	-2 505,37	-51,09
	7 954,25	0,61	7 246,43	0,67	707,82	9,77
Résultat financier	-7 904,07	-0,60	-6 879,57	-0,64	-1 024,50	14,89
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	23 304,13	1,78	52 441,73	4,88	-29 137,60	-55,56
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671200 - PENALITES ET AMENDES	495,00	0,04			495,00	
671400 - CREANCES DEV.IRRE.DS EXE			36 831,12	3,43	-36 831,12	-100,00
	495,00	0,04	36 831,12	3,43	-36 336,12	-98,66
Résultat exceptionnel	-495,00	-0,04	-36 831,12	-3,43	36 336,12	-98,66
Participation des salariés						

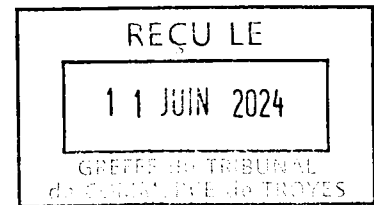
Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS S/LES BENEFICES	3 148,00	0,24			3 148,00	
	3 148,00	0,24			3 148,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 661,13	1,50	15 610,61	1,45	4 050,52	25,95

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707110 - VENTES MOTOS SUZUKI	167 000,45	14,86	136 140,18	14,38	30 860,27	22,67
707120 - VENTES MOTOS KAWASAKI	378 764,43	33,69	342 281,32	36,14	36 483,11	10,66
707130 - VENTES MOTOS RIEJU	14 885,01	1,32	24 274,19	2,56	-9 389,18	-38,68
707161 - PRODUITS ANNEXES	1 515,04	0,13	3 508,97	0,37	-1 993,93	-56,82
707200 - VENTES PIECES ACCESSOIR			116 025,83	12,25	-116 025,83	-100,00
707210 - VENTE PNEUMATIQUES	64 001,07	5,69	49 333,72	5,21	14 667,35	29,73
707220 - VENTE HUILE	46 477,29	4,13	33 185,94	3,50	13 291,35	40,05
707230 - VENTE PIECES SUZUKI	79 197,31	7,05	56 413,91	5,96	22 783,40	40,39
707232 - VENTE PIECES KAWASAKI	89 844,07	7,99	76 416,83	8,07	13 427,24	17,57
707233 - VENTES PIECES RIEJU	331,35	0,03	511,81	0,05	-180,46	-35,26
707240 - VENTE PIECES AUTRES MAR	55 940,92	4,98	51 615,72	5,45	4 325,20	8,38
707250 - VENTE ACCESS DIVERS			14 829,18	1,57	-14 829,18	-100,00
707251 - VENTES ACCESSOIRES MOT	67 741,93	6,03			67 741,93	
707252 - VENETES ACCESSOIRES MO	74 179,00	6,60			74 179,00	
707260 - VENTE CASQUES	31 873,92	2,84	23 674,38	2,50	8 199,54	34,63
707300 - VENTES OCCASIONS	52 399,00	4,66	18 670,40	1,97	33 728,60	180,65
707900 - VENTES DE MARCH. EXPOR			124,00	0,01	-124,00	-100,00
	1 124 150,79	100,00	947 006,38	100,00	177 144,41	18,71
Coût d'achats marchandises vendues						
603710 - VAR STOCK MOTOS NEUVES	-87 052,50	-7,74	-79 556,50	-8,40	-7 496,00	9,42
603720 - VAR STOCK PIECES ACCESS	67 682,98	6,02	-43 868,98	-4,63	111 551,96	-254,28
603730 - VAR STOCK MOTOS OCCASI	-890,00	-0,08	-4 200,00	-0,44	3 310,00	-78,81
607110 - ACHATS MOTOS SUZUKI	179 009,16	15,92	121 220,38	12,80	57 788,78	47,67
607120 - MOTOS OCCAS	39 384,05	3,50	25 650,00	2,71	13 734,05	53,54
607140 - ACHATS MOTOS KAWASAKI	412 409,72	36,69	353 437,07	37,32	58 972,65	16,69
607190 - ACHATS MOTOS AUTRES	2 779,33	0,25			2 779,33	
607220 - ACHAT PNEUMATIQUES	48 512,56	4,32	49 365,76	5,21	-853,20	-1,73
607230 - ACHAT HUILE	16 534,05	1,47	23 629,37	2,50	-7 095,32	-30,03
607240 - ACHAT PIECES SUZUKI	51 415,68	4,57	37 562,12	3,97	13 853,56	36,88
607242 - AHATS PIECES KAWASAKI	61 895,20	5,51	49 242,82	5,20	12 652,38	25,69
607243 - ACHATS PIECES RIEJU	265,49	0,02	434,02	0,05	-168,53	-38,83
607250 - ACHAT PIECES AUTRES	7 694,70	0,68	8 705,03	0,92	-1 010,33	-11,61
607260 - ACHAT ACCESSOIRES DIVER	88 172,70	7,84	90 574,37	9,56	-2 401,67	-2,65
607270 - ACHAT CASQUES	13 287,35	1,18	30 529,09	3,22	-17 241,74	-56,48
607900 - ACHAT EXPORT	24 862,78	2,21	28 158,06	2,97	-3 295,28	-11,70
607901 - ACHATS MOTOS NEUVES RIE	4 303,00	0,38	31 704,39	3,35	-27 401,39	-86,43
609700 - RRR OBTENUS/ACHATS Mses			-9 362,98	-0,99	9 362,98	-100,00
	930 266,25	82,75	713 224,02	75,31	217 042,23	30,43
MARGE COMMERCIALE	193 884,54	17,25	233 782,36	24,69	-39 897,82	-17,07
Production vendue						
706100 - MAIN OEUVRE FACTUREE	103 310,11	56,29	77 330,12	60,91	25 979,99	33,60
708200 - COMMISSIONS & COURTAGE	6 705,84	3,65	4 905,52	3,86	1 800,32	36,70
708210 - COMMISSIONS RECUES	36 514,02	19,90	18 601,61	14,65	17 912,41	96,29
708211 - PRIME IMMAT KAWASAKI	9 747,69	5,31	2 704,84	2,13	7 042,85	260,38
708230 - PRIME IMMAT SUZUKI	2 846,80	1,55	3 529,43	2,78	-682,63	-19,34
708534 - WV ET IMMATRICULATION	24 398,64	13,29	19 895,79	15,67	4 502,85	22,63
	183 523,10	100,00	126 967,31	100,00	56 555,79	44,54
Production stockée						
Production immobilisée						

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 03 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt quatre, le 03 juin à 9 heures, les associés de la **SARL AM MOTO RACING**, Société à responsabilité limitée au capital social de 8.000 euros, se sont réunis au siège en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du gérant Monsieur ARCHIMBAUD Eric.

Sont présents :

Monsieur ARCHIMBAUD Eric, propriétaire de.....500 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur ARCHIMBAUD Eric, gérant.

Le gérant constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possèdent ensemble 500 parts sociales et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1° les récépissés des lettres recommandées de convocation.
- 2° les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.
- 3° le rapport de gestion.
- 4° l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.
- 5° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Examen et approbation de ces comptes et rapports.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte, Personne ne demandant plus la parole, la gérance met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

A large, stylized handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the document. The signature appears to be 'Eric Archimbaud'.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée, que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus entier à la gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de la gérance sur les conventions, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ce rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 19 661 euros. Elle décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte réserves facultatives 19 661 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Appelé à statuer sur les comptes de l'exercice

Clos le 31 DECEMBRE 2023

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un Chiffre d'Affaires HORS TAXE de 1 307 674 euros, alors que lors de l'exercice précédent il était de 1 073 974 euros, soit une augmentation de 233 700 euros.

Le résultat net est un bénéfice de 19 661 euros et l'affectation suivante est proposée :

- Au compte réserves facultatives 19 661 euros

Rappelons par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société n'a distribué aucun dividende au titre de cet exercice.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

Le 03 juin 2024

LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the manager, is written over the text 'LA GERANCE'.

SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

TABLEAU DES AFFECTATIONS

DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Montants précédés du signe (-)
Lorsqu'il s'agit de montants négatifs.

ORIGINE

1- Report à nouveau antérieur
2- Résultat de l'exercice..... 19 661 euros
3- Prélèvement sur les réserves.....

TOTAL..... 19 661 euros

PROPOSITIONS ET AFFECTATIONS DU RESULTAT SOUMIS A
L'ASSEMBLEE

4- Affectation aux réserves :

. Réserves légales
. Réserves spéciales des plus values à long terme
. Réserves facultatives 19 661 euros

5- Dividendes

6- Autres répartitions

7- Report à Nouveau

TOTAL 19 661 euros

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

L'affectation du résultat proposée par la gérance a été adoptée par l'assemblée.

ANNEXE AU 03 JUIN 2024
SARL AM MOTO RACING
SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
167 AV MAJOR GENERAL VANIER
10000 TROYES
N° SIRET 390 293 736 00026

MODES ET METHODES D'EVALUATION

1°) HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'images fidèles ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

2°) REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Générale.

3°) METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

En ce qui concerne la valorisation du stock final, elle a été effectuée suivant la méthode Premier entré Premier sorti.

METHODES DE CALCULS DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) AMORTISSEMENTS

Voir tableau fiscal N° 2055 "AMORTISSEMENTS"

L'amortissement économique a été pratiqué sous la forme linéaire en fonction de la durée de vie normale.

CAPITAL SOCIAL

Le tableau, ci-après, récapitule par catégories de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice.

Mouvement de l'exercice

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMEN TATIONS	DIMINUTION	NOMBRE EN FIN D'EXERCICE	VALEUR NOMINALE	MONTANT
PARTS SOCIALES	500	0	0	500	16	8.000

Dettes garanties par des sûretés réelles

La récapitulation des dettes de l'entreprise garanties par des sûretés réelles (hypothèques, gage, nantissement, ...) se présente comme suit en fin d'exercice :

164 - EMPRUNT AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT .. : 38 899.27 €